



Chers Roséens,

Dans un contexte international toujours aussi pré-occupant, nous devons, à l'échelle de notre village, rester déterminés pour continuer à améliorer la qualité de vie de nos habitants.

Soucieux de préserver notre patrimoine, nous avons entrepris la restauration de notre église, en commençant par la réfection de sa toiture.

La toiture de la mairie et de la classe d'école attenante a été entièrement rénovée et l'enfouissement des réseaux rue de Boinvilliers et chemin de la

Maladrerie est désormais achevé. Cette dernière réalisation constitue la première étape d'un projet d'envergure qui devrait s'étendre sur plusieurs années.

Enfin, dans une démarche d'amélioration de notre cadre de vie et d'optimisation énergétique, nous avons décidé de remplacer l'ensemble des lanternes publiques vieillissantes et énergivores par des modèles plus performants et économiques.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le soutien financier du département et de la région. La bonne gestion de notre budget restant une priorité, nous veillons à investir de manière responsable.

Dans un tout autre registre, l'hiver dernier a malheureusement été marqué par la disparition de plusieurs Roséennes et Roséens. En mon nom et en celui de toute la municipalité, j'adresse nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Notre traditionnelle fête de la Saint-Jean se tiendra cette année le samedi 14 juin. Nous souhaitons qu'elle rencontre toujours autant de succès et pour cela, nous avons besoin de bénévoles. Toutes les personnes désireuses de participer à son organisation sont invitées à se rapprocher de la mairie.

Nous vous informons, par ailleurs, que cet exemplaire du « Petit messageur » sera le dernier de l'année. En effet, à partir du 1^{er} septembre 2025, toute publication nous sera interdite jusqu'aux élections municipales de 2026. Nous espérons que vous avez apprécié la lecture de ce bulletin d'information que nous vous avons fait parvenir régulièrement depuis septembre 2020.

Avec l'arrivée du printemps, toute l'équipe municipale et moi-même, vous souhaitons de belles semaines à venir.



Le maire,
Bruno Marmin



La vie communale de notre village

Goûter des bénévoles

Le 6 septembre dernier, un moment convivial a réuni tous les bénévoles ayant participé à l'organisation de la fête de la Saint-Jean.

Cette rencontre, autour d'un pot de l'amitié, était l'occasion de les remercier chaleureusement pour leur contribution dans le succès de cette fête traditionnelle de notre village.

Beaujolois nouveau

Le 29 novembre dernier, nous étions nombreux pour la dégustation du beaujolois nouveau, en toute convivialité autour d'un magnifique buffet.

Galette des rois

En cet après-midi du dimanche 19 janvier, nous nous sommes retrouvés dans l'enceinte de la mairie de Villette pour célébrer la nouvelle année autour d'une délicieuse galette.

À cette occasion, nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur Gérard Larcher, Président du Sénat, Madame Sophie Primas, Porte-Parole du Gouvernement, Madame Dieynaba Diop, Députée de notre 9^e circonscription des Yvelines, Monsieur Eric Zabouraeff, Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie, Monsieur Jean-Marie Tétart, Président de notre communauté de communes, Monsieur Vincent Poirer, Conseiller Régional, ainsi que d'autres personnalités et plusieurs maires des communes environnantes...



Célébrations de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nos aînés ont pu bénéficier de leur traditionnel colis de Noël dont les produits ont été choisis avec soin pour leur qualité et leur provenance locale.

La fête de Noël des enfants a eu lieu le dimanche 15 décembre dans la salle d'activités de la Mairie où un spectacle interactif, assuré par une habitante de Rosay, a précédé le goûter et la remise des cadeaux offerts par la Mairie.

ESCROQUERIES

QUELQUES CONSEILS POUR LES ÉVITER

Au téléphone, **ne donnez jamais vos coordonnées bancaires ou votre code** à qui que ce soit, quels que soient ses arguments.

Vous recevez des messages sur votre téléphone vous indiquant la livraison d'un colis, etc. > **ne cliquez pas sur les liens présents dans le SMS.** Vos données personnelles peuvent être récupérées puis détournées.

Ne laissez jamais un inconnu entrer dans votre domicile sans être certain de sa qualité quelque soit l'urgence prétendument signalée par cette personne (fuite de gaz, panne électrique, etc.)

Lors d'un retrait bancaire, soyez attentif à votre environnement et ne vous laissez pas distraire.

AGENDA

8 mai : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

15 mai : repas de nos aînés (+ de 70 ans)

14 juin : fête de la Saint-Jean

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (filles et garçons) atteignant l'âge de 16 ans en 2025, doivent se faire recenser en Mairie.

Munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité, une attestation leur sera délivrée. Celle-ci sera nécessaire pour les démarches telles que l'inscription aux examens, la demande de permis de conduire, etc.

Des nouvelles concrètes

Voirie

Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens (électricité basse tension, télécommunications et éclairage public), rue de Boinvilliers et chemin de la Maladrerie, sont désormais achevés.

Ces aménagements offrent désormais, non seulement, un environnement dépourvu de supports et câbles, mais confortent la pérennité et la fiabilité de ces infrastructures qui ne seront plus affectées par les intempéries.

Dans la limite de nos ressources, nous avons pour ambition de poursuivre ces travaux. Toutefois, leur réalisation dépendra du vote d'un nouveau programme d'aide aux communes pour la voirie et les réseaux, par le Département des Yvelines – notre principal financeur – et le Syndicat d'Énergie des Yvelines.



Changement des lanternes d'éclairage public

Le renouvellement des lanternes d'éclairage public va être réalisé prochainement sur l'ensemble de la commune. Les anciennes lanternes vieillissantes et énergivores vont être remplacées par des lanternes à Leds, beaucoup plus économes en énergie.

Une hiérarchisation du réseau viaire a été réalisée en installant des lanternes de style dans les centres bourgs (Bas Rosay et Saint-Corentin) et des lanternes routières sur les axes de transit (boulevard de l'Europe et Rue de Septeuil).

De plus, dans une logique de protection des biens et des personnes, l'éclairage public fonctionnera désormais sur la totalité de la nuit, étant donné que la technologie de ces lanternes permet un abaissement de 70% de leur puissance, et par conséquent de leur consommation, sur la plage horaire peu fréquentée de nos voies (23h à 6h).



Panneau lumineux *Priorité à droite*

Afin d'améliorer la sécurité des usagers au niveau de l'intersection entre le boulevard de l'Europe et la rue de la Vaucouleurs, un panneau lumineux « Priorité à droite » a été installé en mars, sur le boulevard de l'Europe, en amont de la rue de la Vaucouleurs, dans le sens Mantes à Houdan.

Travaux bâtiments

Toiture du bâtiment de la mairie et de l'école

Les travaux de réfection de la toiture de la mairie et de la classe d'école attenante ont été réalisés fin 2024. Ces travaux étaient devenus urgents, certaines ardoises se détachant par temps venteux et repré-

sentant un danger pour les abords de l'école. Désormais, la sécurité des lieux est assurée.

Toiture de l'église

Dans la continuité de ces rénovations, la toiture de l'église fait également l'objet d'une réparation. Cette intervention s'est imposée en raison des infiltrations d'eau qui, lors d'épisodes pluvieux, endommageaient les peintures, le mobilier et le parquet de l'édifice. Dans la mesure de

nos moyens, nous avons pour objectif de continuer la restauration de notre église.

Arbres à Saint-Corentin

Dans le souci de valoriser notre hameau de Saint-Corentin et de retrouver l'image du passé, nous avons choisi de planter deux poiriers d'ornement 'Chanticleer' (Pyrus calleryana 'Chanticleer') de part et d'autre de la croix située à l'entrée du hameau, sur la route de Septeuil.



PATRIMOINE



Château du Haut-Rosay

Le village de Rosay est mentionné dès 1036 comme le siège d'une châtellenie : « *Un château fort sur le coteau dominant la vallée de la Vaucouleurs...* ».

Le château actuel fut bâti par la famille Courtin en 1615 sur une terrasse bastionnée entourée de douves sèches et remplace alors le château fort d'origine. Il est composé d'un corps de logis en briques avec chaînages de pierre de taille. Des tourelles et un parc seront ajoutés par la suite au domaine.

En 1760, le château devient la propriété de Jacques Louis de Brétignières, dernier marquis de Rosay-Villette. Le parc est alors transformé en jardin pittoresque agrémenté de nombreuses fabriques et les aménagements se poursuivront jusqu'au début du XIX^e siècle.

CARNET

Naissances

Nico CLAYER	24/09/2024
Léonie FROYER	13/02/2025

Décès

Yvette ROUSSEL	27/11/2024
Roger LOREL	01/01/2025
Mariusz JUCHA	17/01/2025
Katarzyna JANAZIK	24/01/2025

CULTURE
PASS

Le **PASS DESTINATION YVELINES - HAUTS-DE-SEINE** est une application gratuite qui permet de bénéficier toute l'année de tarifs réduits et de bons plans dans plus de 100 sites touristiques des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

www.destination-yvelines.fr
www.destination.hauts-de-seine.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
& PÉRISCOLAIRES Rentrée 2025

Élémentaire (nouveaux arrivants) et maternelle (enfants nés en 2022 pour la première inscription en maternelle).

Pour inscrire votre enfant à l'école, veuillez-vous adresser à la mairie aux heures d'ouverture afin de remplir une fiche avant de prendre rdv avec la directrice de l'école concernée. Pièces nécessaires : livret de famille, carnet de santé (vaccins), justificatif de domicile.

Les inscriptions pour les services de garde-rie, de cantine et de transport scolaire sont à effectuer auprès du SIVOS.

Tél. : 07 78 78 33 59 le lundi matin
Mail : sivos-villette@orange.fr

COLLECTE DES DÉCHETS
VÉGÉTAUX

Du lundi du 31 mars jusqu'au mardi 9 décembre 2025, toutes les semaines sauf en juillet et août : collecte une semaine sur deux. Herbe, feuilles et petits branchages en fagot.
1 Bac + 5 fagots maxi par ramassage.

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article L541-21-1 du code de l'environnement, le brûlage des déchets végétaux dans les jardins des particuliers est interdit. La personne qui brûle des déchets verts s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. Il existe cependant des dérogations pour le monde agricole.

INFORMATIONS PRATIQUES



Ligne express La Défense

Depuis le 2 septembre 2024, la nouvelle ligne Express 7825 relie Bréval à La Défense en passant par les communes de Longnes, Dammartin-en-Serve, Septeuil, Vert et Auffreville-Brasseuil via l'A14.

La ligne de bus N°89 s'agrandit

Depuis le 2 septembre 2024, les communes de Rosay et Villette sont desservies par le bus 89 pour se rendre au collège des Nénuphars de Bréval.

TRANSPORT

Renumerotation des bus

Depuis le 3 mars 2025, le bus express 60 (Mantes-la-Ville à gare de Rambouillet) devient 7806

CNI et PASSEPORT : pensez à faire votre pré-demande sur

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Les Maisons France Services de Houdan et Septeuil vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSEIL MUNICIPAL

Le maire : M. Bruno MARMIN – **Les adjoints et conseillers délégués** :

M. Vincent PFLIEGER, M^{me} Michèle LEE, M. Christophe PERREL, M. Philippe BOTHOREL, M. Jean-Pierre BILARD.

Les conseillers : M^{me} Alexandra BOY, M^{me} Nordlinde DENIS, M. Frédéric FERRY, M. Frédéric FERON, M^{me} Françoise MOUSSET.

Les horaires d'ouverture de la Mairie au public : **Mardi : 14 à 16 h – Mercredi de 10h à 14h**
Samedi de 9h à 11h : permanence des élus

Tél. 01 34 76 31 05 - mairie.rosay@wanadoo.fr

Vous pouvez également être reçu(e) par un membre de la municipalité sur rendez-vous.

Journal d'informations municipales édité par la mairie de Rosay, 49, boulevard de l'Europe 78790 Rosay.

Directeur de la publication : Bruno Marmin. Rédactrice en chef : Michèle Lee. Comité de rédaction : Bruno Marmin, Vincent Pflieger

Photos : © Rosay - © A2G Com - © Anne-Gabrielle Gatto - © Divers - AdobeStock.com

Dépôt légal : Avril 2025 - Tirage : 250 exemplaires - Création, conception, réalisation : agence A2G Com

Imprimé sur du papier FSC dans une imprimerie certifiée Imprim'Vert.